

PER

OR
DE
DE
U
DE
C-621
BNQ

PÉRIODIQUES

OCT 8 1972

BIBLIOTHÈQUE
DE MONTRÉAL

COMMERCE MONTREAL



PÉRIODIQUES

SEPT 21 1973

BIBLIOTHÈQUE
DE MONTRÉALLUNDI, 8 SEPTEMBRE 1969
VOL. XXVI — NO 2

LES GRÈVES DANS LES SERVICES PUBLICS: DES MÉCANISMES DE CONTROLE

Le Parlement de la province de Québec, malgré les craintes formulées lors de l'étude du Code du Travail en 1964, a jugé à propos d'accorder l'exercice du droit de grève dans les services publics.

Fort du recul des cinq (5) dernières années, la Chambre se permet de déplorer la façon dont s'est exercé ce droit de grève dans les services publics et recommande la mise en place de mécanismes susceptibles d'en régler l'exercice.

du bien commun (santé et sécurité publiques) si une grève dans un secteur public particulier, et compte tenu des circonstances particulières, met en danger la santé et la sécurité publiques.

ATTENDU...

- Le caractère relativement essentiel des services dispensés dans les secteurs publics;
- Qu'il faut protéger le public contre des grèves susceptibles de paralyser sérieusement l'activité dans les secteurs publics;
- Que la population est en droit de connaître les positions des parties en cause lors de conflits patronaux-ouvriers dans les secteurs publics;
- Qu'il faut éviter qu'une institution mêlée à un conflit, ne devienne juge et partie dans le règlement de ce conflit.

La Chambre suggère les mesures suivantes:

MESURES SUGGÉRÉES

- a) Le maintien de la distinction des catégories d'employés telle que définie dans le code du travail, à savoir:

- Les policiers et les pompiers (en ajoutant à cette classe les agents de pénitenciers) No 82 à 87;
- Les employés de services publics No 1-n;
- Les autres catégories.

La Chambre considère que les policiers, les pompiers et les agents de pénitenciers, compte tenu de la nécessité des services qu'ils dispensent, doivent continuer de recourir pour le règlement de leurs conflits, à un conseil d'arbitrage dont la sentence est exécutoire.

Ce Conseil d'arbitrage sera nommé par les parties en présence ou à défaut d'entente, par le Tribunal du travail. Ce Conseil d'arbitrage aura pour rôle:

- a) d'étudier les positions respectives des parties et
- b) de soumettre une sentence qui deviendra finale et exécutoire.



M. Roger Charbonneau, directeur, Personnel et Relations Industrielles, Johnson & Johnson Limitée et président du Comité des relations industrielles de la Chambre.

Le régime de négociation et de recours accordé aux employés des autres services publics doit être régi par les règles énoncées plus bas.

Cette étude n'ayant pas porté sur le problème des grèves dans les autres catégories, la Chambre ne recommande aucune modification au présent régime.

- b) Un élargissement des attributions du Tribunal du travail et la formation, sous la juridiction de celui-ci, d'un secrétariat permanent.

- 1) Élargissement des attributions du Tribunal du travail.

- Etant donné qu'une autorité quelconque doit juger au nom

- Etant donné que ce jugement doit tenir compte des implications au niveau des relations ouvrières en général et du contexte industriel;

La Chambre suggère l'élargissement des attributions du tribunal du travail afin que ce tribunal, recommande au gouvernement d'interdire lorsqu'il est d'avis que la grève met en péril la santé ou la sécurité publique, qu'une grève n'éclate ou pour y mettre fin.

2 — Formation d'un secrétariat.

- Etant donné que les secteurs publics emploient une proportion toujours plus importante de la main-d'oeuvre québécoise;

- Etant donné que les secteurs publics fournissent en général à la population les services les plus essentiels;

- Etant donné que les relations patronales-syndicales dans de tels secteurs connaissent une envergure et une complexité particulières;

- Etant donné que dans un tel contexte, il est important de rassembler toutes les données, informations et rensei-

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE:

10 SEPTEMBRE

(détails en page 5)

(suite à la page 7)

CAMPAGNES DE SOUSCRIPTION

SEPTEMBRE

1969

DATE	CAT.	NOM	OBJECTIF
8-22	D	Pioneer Women's Organization of Mtl	\$10,000.
9-23	D	Association Carrefour Inc.	35,000.
9-23	D	Young Hebrew Malbish Arumim Sty	25,000.
15-27	D	Institut Notre-Dame de la Protection	25,000.
18-2/10	C	Soc. pour les enfants infirmes du Qué.	475,000.

QUÊTES PUBLIQUES

SEPTEMBRE

1969

DATE	NOM
4	DALSE WELFARE CLUB — LADIES AUXILIARY
13	PAROISSE SAINT-NICOLAS (ORTHODOXE-RUSSE)
27	SOCIETE POUR LES ENFANTS INFIRMES DU QUEBEC



la chambre de commerce
du district de montréal

EXECUTIF: MM. Samuel-L. Gagné, président de la Chambre; Antonio Rainville, président du Conseil; Roger Beauchemin, 1er vice-président; Roger Larose, 2e vice-président; Claude Ducharme, trésorier honoraire; Jean DesRosiers, secrétaire honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION: MM. Gaston Bertrand, Roger Bisson, Jean Boulanger, Paul-E. Carrière, Bernard G. Côté, Raymond A. Crépault, Guy Crevier, Jean-Claude Delorme, Arthur de Palma, Frédéric Dréville, Paul Dumas, Emile Girardin, Guy Godbout, Alfred-A. Goulet, Norman Hébert, Mme Henriette Girard-Larocque, MM. Raymond Lavoie, Wilfrid Major, Charles E. Marceau, Yves Ménard.

TOURNOI DE GOLF

Pour faire suite à une liste parue dans le dernier numéro, voici d'autres noms de donateurs de prix pour notre récent tournoi de golf. Nous les remercions sincèrement:

M. Jean Tétreault, ing.

Lalande & Tétreault

Mont-Tremblant Lodge

M. Pierre Fournier

La Campagne des Fédérations du Grand Montréal

M. John Roy

Roy, Marchand Limitée

Claude Ducharme, c.r.

Desjardins, Ducharme,

Desjardins & Cordeau

M. Jean Duquet

Pharmacie Montréal

M. Rolland Côté

M. Jacques DeSerres

Montréal-Matin

M. Guy Décarie

Quebec Engineering

Mme Jacqueline Nault

M. André Racine

Gold Star Sales Limited

M. Jacques-B. Langevin

Cie Miron Limitée

(suite à la page 7)

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Demandes de produits canadiens

Pour nos membres intéressés à l'exportation, nous publions ci-après quelques offres reçues à notre bureau. Bouteilles de verre (litre 100cl et 90 cl); papier; carbure de Calcium; colle végétale; maroquinerie; petits matériels agricoles; matériel de plastique; (101) (Guadeloupe).

Appareils enregistreurs; radios transistors; huile de palme pour l'industrie savonnière; jouets mécanisés et électriques; parfums; essences; cosmétiques; (102) (Syrie). Toutes sortes d'accessoires pour véhicules et camions; (103) (Syrie).

Maisons préfabriquées; (104) (Liban).

Bourre de Fibranne; Bourre de Polyester; filés de rayonne et de nylon; (105) (Maroc).

Réfrigérateurs; machines à laver; télévisions; (106) (Jordanie).

Produits chimiques et matières premières pour l'industrie des peintures et vernis, et pour l'industrie des plastiques; (107) (Maroc).

Pour détails supplémentaires, votre Service de renseignements 866-2861 poste 51. Mentionner le numéro de dossier inscrit entre parenthèses.

Représentants demandés

Un fabricant français de matières premières pour alimentation et parfumerie cherche un représentant ou importateur-distributeur. (100) (France).

Une firme camerounaise est désireuse de collaborer avec firme canadienne intéressée à la transformation du café, ou avec une société importatrice et vendeuse de café. (108) (Cameroun).

Pour détails supplémentaires, votre Service de renseignements 866-2861, poste 51.

Salaires et conditions de travail dans la région de Montréal

Les résultats de l'enquête annuelle sur les employés à l'heure sont maintenant disponibles: l'enquête a été menée en mai dernier par la Chambre de commerce de Montréal, le Montreal Board of Trade et l'Association des manufacturiers canadiens. Quelque 338 entreprises employant 91,084 personnes y ont participé.

Entre autres choses, l'enquête fournit des renseignements pertinents sur les taux de salaire et sur les méthodes de rémunération, les programmes d'apprentissage et les allocations spéciales.

Pour obtenir à titre gracieux, cette brochure riche en information d'importance, adressez-vous à votre Service de renseignements, à 866-2861, poste 51.

DONNEZ AVEC HUMOUR UNE INJECTION DE SUCCÈS

À VOS VENDEURS:

notre cours de vente dynamique

À VOS CONTREMAÎTRES:

notre cours de leadership et communication.

À VOTRE PERSONNEL FÉMININ:

notre cours d'élégance féminine.



Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Jean Guy Febreuf



PALAIS DU COMMERCE, 1600 RUE BERRI
SUITE 213, MONTREAL 24, P.Q.

TEL. 842-8186

LES TECHNIQUES

d'exportation

De nombreuses firmes se plaignent de ne pas avoir le personnel qualifié pour faire du commerce d'exportation. Beaucoup de directeurs d'entreprise avouent également tout ignorer dans ce domaine. Il est donc nécessaire de donner à nos industries les connaissances requises pour leur permettre d'étendre leur commerce à l'échelle internationale.

C'est pourquoi le comité d'exportation de la Chambre présentera cet automne une série de cours sur l'exportation. Ces cours auront pour but de se familiariser avec les diverses techniques de la vente à l'étranger et seront donnés par des praticiens qui ont une vaste expérience de leur domaine.

LISTE DES COURS

- 1- le 20 octobre: Services offerts aux exportateurs par le ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie par **Gilles Touchette**, directeur régional du ministère.
- 2- le 27 octobre: Transport Maritime/Aérien International. Documentation, termes usuels utilisés dans le commerce international, aspect pratique, donné conjointement par **P. Desdemaines-Hugon**, directeur des ventes, Denning Freight Forwarders Ltd; et **Gaston Dupras**, gérant du trafic étranger, Edgar Doucet Limitée.
- 3- le 3 novembre: Suite du cours donné par **Messieurs Desdemaines-Hugon et Dupras**.
- 4- le 10 novembre: Financement du commerce extérieur par **André Pasquin**, directeur du service des relations étrangères à la Banque Provinciale.
- 5- le 17 novembre: Assurances Maritimes — Principes théoriques ainsi que pratiques par **Marc M. Bryan**, représentant exécutif, Dupuis, Tremblay, Parizeau, Inc.
- 6- le 24 novembre: Collection et contrôle des crédits par **Luc Lesage**, assistant-gérant, succursale de Montréal, Société pour l'expansion des exportations (Société d'assurance des crédits à l'exportation).
- 7- le 1er décembre: Etude d'une transaction d'exportation par **Roger Cyr**, directeur des ventes à l'étranger, Noranda Copper Mills Ltd.
- 8- le 8 décembre: Etude des divers marchés internationaux par **André Lachance**, président, Compagnie Pharmaco-Chimique et président du Comité d'exportation de la Chambre de commerce de Montréal.

Les frais de participation au stage sont de \$50.00 et comprennent la copie des cours, la location de la salle, le café et un certificat.

de la vente

Cours de la Chambre de Commerce de Montréal pour les représentants-vendeurs

Les lundis 29 septembre; 6, 20, 27 octobre; 3, 10, 17, 24 novembre 1969.

- Le champ d'action de la vente
- L'approche scientifique
- La psychologie des communications et de la motivation
- La stratégie et le mécanisme de la vente
- Les aspects psychologiques du développement
- Le service après-vente

Endroit: Maison du Commerce

Coût: \$90.00

Formule d'inscription aux cours de votre Chambre

Nom et prénom
Fonction
Entreprise
Adresse
Téléphone

Je voudrais m'inscrire aux cours d'exportation. Ci-joint mon chèque de \$50.00 à l'ordre de la Chambre de commerce de Montréal.

Je voudrais m'inscrire aux cours

() **Techniques d'exportation** — coût \$50.00

() **Les techniques de la vente** — coût \$90.00

J'inclus mon chèque au montant de \$ _____ à l'ordre de La Chambre de commerce du district de Montréal. (N.B. La formule d'inscription doit être accompagnée d'un chèque minimum de \$25.00)

Je désire obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des autres stages de perfectionnement suivants:

() **Administration de l'équipe de vente**

() **Techniques modernes de sélection du personnel**

() **Leadership et communications.**

Postez à votre Chambre, La Maison du Commerce,
1080, côte du Beaver Hall,
6e étage,
Montréal 128.



*Ça paie
d'épargner
à la*

banque provinciale

LE CHAMPION • "CLASSE A"



Monsieur Raymond Régimbal, de Johnson et Johnson, a remporté le championnat du tournoi de golf de la Chambre. M. Roger Carbonneau, (au centre) administrateur de la Chambre, recevait, en son nom, le trophée Dow que lui remet M. Roland Côté, (à g.) directeur des relations publiques des Brasseries Canadiennes de l'Est. A droite, nous apercevons le président du tournoi, M. Frank Léveillé, gérant des ventes aux consommateurs de la Brasserie Molson du Québec Limitée.

LES BAUX AU PREMIER MAI

Un projet de loi tentant d'apporter des solutions au problème des déménagements massifs et annuels au premier mai est à l'étude. Il serait souhaitable que les membres que cette question intéresse ou concerne, fasse parvenir leurs commentaires au secrétariat, avant le 1er octobre prochain. (Comité d'étude du droit de louage de choses) Anne Ballestrazzi 866-2861.

ÉLECTIONS A LA REVUE COMMERCE



M. ROLAND-R. POULIOT

Lors de leur dernière réunion, qui s'est déroulée le 20 août, les membres du Conseil d'administration de la revue Commerce ont réélu M. Roland-R. Pouliot à la présidence de la revue.

Les membres ont également élu deux nouveaux membres au Conseil, en remplacement de MM. Rosaire Archambault et Roger Carbonneau qui ont remis leur démission: ce sont MM. Roger Néron, directeur du service du marketing à la Presse, Jérôme Carrière, c.a., associé de Clarkson, Gordon & Cie.

Le Conseil d'administration de la revue Commerce se composera maintenant comme suit:

Président:

M. Roland-R. Pouliot
Directeur général
Bureau des Tarifs du Québec

Membres:

MM.

Jérôme Carrière, c.a.
Associé

Clarkson, Gordon & Cie
Claude Ducharme, c.r.

Desjardins, Ducharme,
Choquette, Desjardins
& Cordeau

Odilon Gagnon
Chef des Relations Internes
Hydro-Québec

Roger Larose

Président
Ciba Compagnie Ltée

Yves Ménard
Vice-président
Mise en marché

Herd & Charton Ltée
Roger Néron

Directeur du service
du marketing

La Presse

Marcel Paré

Président
Marcel Paré & Associés

Pierre Shooner

Directeur général adjoint
Chambre de commerce du
district de Montréal

Nos plus sincères remerciements à messieurs Archambault et Carbonneau qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie pour donner à Commerce son rayonnement actuel.

Félicitations et meilleurs vœux de succès à messieurs Pouliot, Néron et Carrière.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT A LA JEUNE CHAMBRE

La Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal entreprend cette semaine sa campagne annuelle de recrutement de nouveaux membres. C'est monsieur Claude Marc Robert, président et directeur général de la Brasserie Molson du Québec Limitée qui a accepté la présidence honoraire de la campagne.

Regroupant au-delà de 800 membres au sein d'environ 75 comités, la Chambre des Jeunes vous invite à inciter les jeunes âgés de 21 à 35 ans de votre entourage à rejoindre ses rangs. Vous n'avez qu'à communiquer avec le secrétaire général de la Chambre des Jeunes à 844-1755, celui-ci fera parvenir aux intéressés une documentation complète et les invitera à une soirée d'informations.

Fondée par la Chambre de Commerce de Montréal en 1931, la Chambre des Jeunes s'intéresse à la formation des jeunes et à l'amélioration de la communauté. Elle leur permet:

- de développer leur sens pratique et le côté agréable de leur personnalité
- de bénéficier des méthodes simples et efficaces d'entraînement à la direction
- d'élargir et de mettre à profit leur besoin d'action
- de participer à une vraie vie d'équipe avec des jeunes de leur milieu
- de contribuer activement au développement de leur ville, leur province et leur pays
- d'améliorer éventuellement leur situation
- de partager un idéal commun avec 400,000 jeunes gens répartis en 8,000 jeunes chambres dans 80 pays du monde
- de profiter d'un prestige découlant de quarante ans de dévouement et de réalisations reconnus publiquement.

Les seules conditions à remplir sont les suivantes:

- être actif
- vouloir réussir dans la vie
- acquitter la cotisation annuelle de \$25.00

La Chambre des Jeunes sollicite aujourd'hui votre collaboration. Elle espère avec des effectifs accrus pouvoir faire entendre la voix des jeunes gens sérieux et dynamiques.

Desjardins, Ducharme, Desjardins, Cordeau & Tellier

Guy Desjardins, c.r. Claude Ducharme, c.r.
Jean A. Desjardins Marc E. Cordeau
Claude Tellier Jean-Paul Zigby
Pierre A. Michaud Pierre D. Massé
Michel Roy Robert Demers
Andrée Limoges Daniel Bellemare
Réjean Lizotte

W. Warren Allmand, M.P.

Jérôme Choquette, c.r., M.P.Q.

620 ouest, boulevard Dorchester
Tél.: 878-9411

MANIFESTATIONS,
DÉJEUNERS-CAUSERIE,
RÉUNIONS DE COMITÉS,
CONFÉRENCES, COURS,
COLLOQUES, ETC...

À VOTRE AGENDA

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

aura lieu à

LA MAISON DU COMMERCE

salle "Le Vieux Montréal" au 3e étage

LE MERCREDI, 10 SEPTEMBRE

de 12 heures à 14 heures

Le couvert : \$5.00

Réservation :
Monique Leduc
866-2861

Les déjeuners-causerie hebdomadaires reprendront

LE MARDI, 21 OCTOBRE

à midi trente, à l'hôtel Mont-Royal.
Il y aura 20 déjeuners pendant l'année.

* o * o *

Avez-vous votre livret d'abonnement?
\$40. pour 10 billets

notez que nous n'augmentons pas nos prix.

* o * o *

VOYAGE À MURDOCHVILLE

à la

GASPÉ COPPER MINES

LE 24 SEPTEMBRE

17 heures 30 Départ de Dorval (avion nolisé)
19 heures 30 Arrivée à Gaspé
20 heures Réception par la Chambre de Commerce de Gaspé
Buffet-cocktail

LE 25 SEPTEMBRE

Matin Départ par autobus pour Murdochville
10 heures Visite de la mine souterraine
12 heures Déjeuner-causerie
13 heures 30 Visite des différentes usines
16 heures 30 Réception par la Chambre de Commerce de Murdochville
Visite de la ville
Dégustation de vins & fromages
18 heures 30 Départ pour l'aéroport de Gaspé
20 heures Arrivée à Montréal

COÛT: \$87.00 — toutes dépenses comprises
OMBRE STRICTEMENT LIMITÉ

Inscription et renseignements: Cécile Rivest 866-2861

CONSEIL DES FEMMES MEMBRES DE LA CHAMBRE

les avantages du livret:

- vous économisez \$10. (à la porte, \$5.)
- vous évitez l'attente
- vous n'êtes tenu à aucune date déterminée — vous les utilisez quand bon il vous semble, au cours de la saison
- vous prenez le nombre de billets dont vous avez besoin à chaque déjeuner — pour des invités, par exemple
- vous pouvez le prêter à des collègues, si vous le désirez; il n'est pas nécessaire que vous-même soyez présent

le conférencier au
déjeuner d'ouverture:

**Monsieur le Cardinal
Paul-Emile Léger**

Renseignements:
**Monique Leduc
866-2861**

MACHINE COMPTABLE

A VENDRE
Modèle "F-1200" Borroughs

Offre exceptionnelle

M. Riopel
842-1701

LA CONSTRUCTION À MONTRÉAL EN 1968

Le rapport annuel que le service des permis et inspections de la Ville de Montréal vient de rendre public contient plusieurs indications fort intéressantes sur la construction à Montréal.

Diminution de la construction résidentielle

Nous y apprenons par exemple que la valeur totale de la construction nouvelle à Montréal se chiffrait à \$100,967,071 en 1968; ce chiffre est le plus bas enregistré en 10 ans, si on excepte l'année 1961, où on avait construit en 1961.

Certains seront inquiétés par cette situation, croyant qu'elle laisse présager une grave pénurie de logements dans la métropole. En fait, une explication s'impose ici: le territoire de la Ville de Montréal est une surface limitée, sur laquelle on a accumulé beaucoup de logements, de manufactures et d'édifices à bureau: il n'y a presque plus de terrains vacants et on ne peut plus continuer d'enterrer le Mont-Royal sous d'immenses ensembles résidentiels. Il n'est donc que normal que la congestion actuelle entraîne un développement de la construction à l'extérieur du territoire montréalais, vers la banlieue. Et de fait c'est là une tendance qui n'a cessé de s'accroître depuis 25 ans: le développement résidentiel s'est concentré sur la rive sud, dans les parties est et ouest de la Ville de Montréal ainsi sur l'île Jésus. Par contre, dans l'ensemble de la région métropolitaine, la construction de nouveaux logements n'est pas suffisante pour répondre aux besoins.

De plus en plus d'appartements

Les données du Service des permis et inspections nous apprennent également que sur 10 nouveaux logements construits à Montréal en 1968, 9 étaient situés dans des maisons de rapport. Il y a 10 ans, cette proportion était de 6/10 et n'a cessé de s'accroître depuis. C'est donc dire

qu'un nombre grandissant de Montréalais vivront en appartements dans les années qui viennent. La proportion de nouveaux logements due à la construction de maisons unifamiliales est restée stable, i.e. autour de 2%. Par contre, la hausse dans la construction des maisons d'appartements est accompagnée d'une baisse sensible dans la construction des duplex et des triplex.

Commerce vs industrie

Les données du service des permis et inspections nous révèlent également que la proportion de la construction résidentielle est de l'ordre de 54.5% par rapport à l'ensemble de la construction. L'industrie pour sa part prend 16.0%, le commerce 14.5% et enfin, 15.0% de la construction est destinée aux gouvernements et autres institutions.

C'est là un phénomène nouveau puisque dans les dix dernières années, jamais la proportion des immobilisations industrielles n'avaient dépassé 5.5% de la valeur totale de la construction nouvelle: voilà que cette proportion monte à 16.0% en 1968; cette proportion représente un montant de \$16,292,625.

Pour ce qui est de la construction commerciale elle a atteint en 1968 une valeur de \$14,895,200, la plus faible valeur enregistrée en 10 ans si on excepte l'année 1961. C'est dire que cette année, la part du commerce dans le total de la construction est de 14.5% ce qui est relativement faible si on se reporte aux dix dernières années.

Faut-il en conclure que Montréal est en voie de devenir de plus en plus industrielle et de moins en moins commerciale? La tendance ne s'est pas encore suffisamment affirmée pour conclure avec certitude. Chose certaine, si on se réfère à la valeur de la construction, le commerce semble devoir jouer un rôle relativement moins important dans la vie économique de la métropole.

On peut aussi avancer une hypothèse qui va de pair avec l'évolution de la construction résidentielle, c'est-à-dire que le commerce de détail émigre hors du territoire montréalais pour aller en banlieue, là où se concentre de plus en plus la masse des consommateurs. Pour évaluer cette hypothèse, on n'a qu'à regarder le grand nombre de centre d'achats qui se sont

(suite à la page 8)

UN NOUVEL ADMINISTRATEUR: MONSIEUR CHARLES E. MARCEAU



M. CHARLES E. MARCEAU

Lors de leur assemblée du 20 août, les membres du Conseil d'administration ont élu à l'unanimité monsieur Charles E. Marceau, administrateur de la Chambre pour l'exercice 1969-70, en remplacement de monsieur Pierre Des Marais II, qui a remis sa démission.

Monsieur Marceau est président de Allied Bearing Co. Ltd. Depuis plusieurs années, il consacre énormément de son énergie aux activités de la Chambre et il compte, à coup sûr, parmi les membres les plus actifs. Monsieur Marceau a été président du Comité des visites et voyages, président du Comité général de réception et président du congrès 1968.

A monsieur Marceau, nos plus sincères félicitations. Nos plus vifs remerciements à monsieur Pierre DesMarais II, pour les services qu'il a rendus à la Chambre.

LES CONGÉS DANS LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Voilà quelques jours que tous les enfants, petits et grands sont retournés sur les bancs d'école. Pour deux ou trois semaines encore, le nouveau professeur, les nouveaux livres, les nouveaux cours maintiendront leur intérêt pour l'école... Puis avec l'habitude, chaque congé sera attendu avec impatience...

Heureusement qu'il y a les congés:

- le 13 octobre 1969 (lundi), jour de l'Action de Grâce — fête légale chômée par la majeure partie de la population;

- le 17 octobre (vendredi), congé pour les élèves anglophones, afin de permettre à leurs professeurs d'assister à une journée pédagogique, au congrès de la Provincial Association of Catholic Teachers. Les écoles de langue française demeurent ouvertes comme d'habitude;

- le 14 novembre (vendredi), journée pédagogique pour le personnel enseignant de langue française. Les écoles de langue anglaise demeurent ouvertes comme d'habitude;

- le 17 novembre, (lundi), repos de mi-terme tant pour les élèves que pour les maîtres;

- du 24 décembre 1969 au 2 janvier 1970 inclusivement, vacances de Noël (congés fixes);

- le 2 février (lundi), journée de repos qui marque la fin de la période des examens semestriels;

- le 2 mars (lundi), journée de repos de mi-terme;

- le 26 mars (jeudi), journée du Jeudi Saint qui prolonge d'un jour les vacances de Pâques. Celles-ci s'étendent obligatoirement du Vendredi Saint au matin du mardi de Pâques;

- le 18 mai (lundi), fête de la reine, fête légale chômée par la majeure partie de la population.

LES GRÈVES DANS...

(suite de la page 1)

nements propres à éclairer les discussions et favoriser la solution des problèmes, particulièrement au stade de la négociation;

La Chambre recommande la formation d'un secrétariat permanent travaillant sous la juridiction du tribunal du travail.

1) Rôle du secrétariat:

Le secrétariat constitue un centre de:

- recherche
- d'étude
- d'information
- d'assistance lors de conflits

2) Champs d'action — Le secrétariat couvre tous les secteurs publics (tels que définis à l'article No 1n) du code du travail.

c) Le processus de négociation.

La Chambre recommande qu'un processus particulier de négociations soit institué dans le secteur public et prévoit en l'occurrence les modalités suivantes:

1. Des négociations directes
Durant 60 jours et débutant 90 jours avant l'expiration de la convention collective.

2. Conciliation

● A défaut de règlement, le conflit sera référé à un conciliateur. Ce conciliateur sera une personne acceptée des deux parties en présence et qui n'aura aucun conflit d'intérêt dans le litige. A défaut d'entente par les parties sur le choix d'un conciliateur, le Tribunal du travail sera appelé à le nommer.

● Le conciliateur s'adjoindra un représentant du secrétariat professionnel qui agira à titre d'expert.

● Le mandat du conciliateur prendra fin le jour de l'expiration de la convention collective à moins qu'il ne soit prolongé à la demande des parties.

● Le conciliateur fait immédiatement rapport au Tribunal du travail.

3. Enquête sur les faits

● A défaut de règlement, le Tribunal du travail instituera une enquête sur les faits. Le mandataire aura pour rôle d'étudier, avec l'assistance d'un représentant du secrétariat permanent, les positions respectives des parties et de leur soumettre une recommandation.

● Le mandat est d'une durée de 30 jours et la recommandation faite aux parties sera rendue publique à l'intérieur de cette période.

4. Le vote sur la recommandation

● Les syndiqués impliqués dans le conflit seront alors invités à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de la recommandation qui suit l'enquête sur les faits.

● Ce vote sera tenu au scrutin secret et sous le contrôle d'un représentant du tribunal du travail.

5. Le droit de grève

Advenant le rejet de la recommandation par l'une des parties et devant l'échec des pourparlers, les syndiqués auront le droit de recourir à la grève après qu'un avis de grève de huit (8) jours aura

été signifié au Tribunal du travail.

La Chambre est de plus unanime à recommander fortement que le gouvernement par l'entremise des corps responsables, s'assure du respect des lois et fasse appliquer les pénalités prévues dans le Code du travail contre toute personne ou groupe de personnes qui enfreint ces lois.

TOURNOI DE GOLF...

(suite de la page 2)

- M. Ghislain Arsenault**
Arsenault Transport
- M. André-G. Leroux**
La Sauvegarde
- M. Paul Dumas**
L'Excellence, Cie d'Assurance
- M. Gilles Boyer**
La Société des Artisans
- M. Yvon Larocque**
Champlain Express
- M. Vincent Rémillard**
Vincent Limitée
- M. Raymond Marcel**
Price Waterhouse
- M. François LaSalle**
F. X. LaSalle Limitée
- M. Yvon Normandin, c.a.**
Mallette & Normandin
- M. Zotique Lespérance**
- M. Yvan Nadeau**
S. S. Kresge Co. Limited
- M. Georges-M. DeLorme**
C.A.C.
- M. Gaston Lapalme**
H. Lapalme Transport
- M. Fernand Kéroack**
Hydro-Québec
- M. Marcel Payette**
Le Devoir
- M. Frank Léveillé**
- M. Jacques Martel**
- M. M.P. Forget**
H.F.C.
- M. Henri Ouimet**
Société Nationale de Fiducie
- Mlle Denise Lalongé**
C. Lalongé Inc.
- M. Viateur Gendron,**
Le Port de Montréal

AVIS...

Nouveaux membres

Le Conseil d'administration recommande aux membres d'élire membres de la Chambre, les personnes suivantes qui en ont fait la demande au directeur général. S'il n'y a pas d'opposition à cette recommandation du Conseil, ces personnes deviendront membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, auront tous les droits et seront assujetties à toutes les obligations des autres membres.

Cet avis se conforme aux articles 6 et 7 des règlements de la Chambre.

- Aurel J. Brunet,**
coordonnateur,
Chemins de fer Nationaux
du Canada
- Roland Dagenais,**
propriétaire,
Roland Dagenais Tailleur
- Yvon Ferland,**
directeur général,
Centre de Psychologie et de
Pédagogie (1968) Inc.
- Roger Gagnon,** président,
Roger Gagnon Inc.
- Bernard Lacombe,** conseiller,
Robert A. Faust Inc.
- Paul Lavergne,** gérant,
New-York Life Ins. Co.
- Gaston Raymond**
- Adélard Séguin,** propriétaire,
A. Séguin Publicité

TOURNOI DE GOLF DE LA CHAMBRE PROVINCIALE

Le tournoi de golf de la Chambre de commerce de la province de Québec aura lieu lundi, 22 septembre au Royal Montreal Golf Club, à Ile Bizard. L'enjeu du tournoi sera le magnifique trophée Alcan, auquel s'ajouteront d'autres cadeaux et trophées.

Le coût d'inscription est de \$25, ce qui donne aussi droit au dîner. Pour renseignements, s'adresser à

La Chambre de commerce de la Province de Québec à 844-9571.



DES ROSIERS INC.

COURTIERS EN IMMEUBLES

1259 rue Berri, Montréal 132

Tél. : 845-1144

POUR UN SERVICE
COMPLET EN IMMEUBLE

- Vente ou location de propriétés résidentielles, industrielles ou de placement.
- Vente de terrains.
- Évaluations et expropriations.
- Prêts hypothécaires.



POSTES	POSTAGE
CANADA	
5C.	
10052	
MONTREAL	



Commerce Montréal
La Maison du Commerce
1080, côte du Beaver Hall
Montréal 128 - Tel. 866-2861

G. R. LEGAULT, DIR. SERV. HAB.
VILLE DE MONTREAL,
330 EST, RUE ST-PAUL,
MONTREAL 127, P.Q.

DÉCÈS DE MONSIEUR RAOUL O. GROTHÉ

C'est avec grand regret que nous avons appris le décès de monsieur Raoul O. Grothé qui était le doyen des conseillers au moment de la dissolution du Conseil législatif.

Monsieur Grothé comptait parmi les plus anciens membres de la Chambre: il avait servi comme président de la Chambre de commerce de Montréal pour l'exercice 1928-1929. Nos plus sincères condoléances à la famille du défunt.

NOUVEAU COMITÉ

Les administrateurs attachent beaucoup d'importance à la participation active des membres aux diverses organisations de la chambre.

Comme les goûts sont très variés, il est difficile de satisfaire tout le monde. Mais il existe un dénominateur commun: le sport. Aussi, a-t-on pensé à transformer le comité du tournoi de golf en un comité des sports. Le président du dernier tournoi, monsieur Frank Léveillé, assumera la

présidence de ce nouveau comité qui se réunira sous peu pour discuter de certains projets: football, hockey, baseball (en spectateurs, naturellement...) et tournoi de curling (participation).

Déjà, des démarches ont été entreprises auprès de la direction des ALOUETTES. Si des accords sont conclus, la Chambre aura sa section réservée pour la partie du DIMANCHE, 26 OCTOBRE, contre les Tiger Cats. Nous vous tiendrons au courant des développements dans le PROCHAIN NUMERO de Commerce Montréal.

LA CONSTRUCTION...

(suite de la page 6)

construits en banlieue hors des limites de la ville de Montréal.

Pour obtenir copie du rapport annuel du Service des permis et inspections s'adresser au:

Service des permis et inspections de la Ville de Montréal
Division administrative
Hôtel de Ville
Montréal, P.Q.

UNE ANNÉE QUI PROMET

Votre Chambre est heureuse de souhaiter la bienvenue à 7 nouveaux membres corporatifs. Votre Chambre compte maintenant plus de 650 compagnies qui participent à l'effort communautaire et contribuent au succès et au progrès de notre milieu dans les domaines économique, civique, social et culturel.

ATLANTIC COLLECTION AGENCY
PAR BEAMCHEL LTD.
Collection

BABIN AUTOMOBILE LTÉE
Agence Chrysler

CAISSE POPULAIRE ST-JEAN BERCHMANS
Caisse populaire

**COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DU VIEUX-MONTREAL**
Enseignement

HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.
Éditeurs

RESTAURANT STATION BELMONT INC.
Restaurant

RIDDELL, STEAD & CIE
Comptables agréés

Les entreprises qui désirent devenir membres corporatifs et ainsi augmenter leur représentativité au sein de la Chambre peuvent s'inscrire en tout temps. Il suffit d'appeler le directeur du service des membres au secrétariat de la Chambre.



**L'EXPOSITION JAPONAISE
UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
OSAKA 1970**
DU 15 MARS AU 13 SEPTEMBRE

Demandez notre dépliant sur ces voyages

"CAMÉLIA" 9 pays - 32 jours - Extrême Orient - \$2 095
"ORCHIDÉE" 5 pays - 25 jours - Autour du Pacifique - \$1 745
"LOTUS" 4 pays - 18 jours - Minitour du Pacifique - \$1 495

"ROUTE DES FLEURS" - TOUR DU MONDE

PRINTEMPS - 9 pays - 32 jours - \$2.440
VOYAGES D'ÉTÉ - 8 pays - 31 jours - \$2.370

CHOIX DE 5 ITINÉRAIRES — 16 DÉPARTS

Tous nos hôtels au Japon sont réservés depuis 1968
en collaboration avec
JAPAN TRAVEL BUREAU
la plus importante agence de voyage en Extrême-Orient
Tous les prix en dollars canadiens
Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460, av. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte — Station McGill-Union

Nos heures d'été: 9.15 a.m. à 5.30 p.m. du lundi au vendredi.